

l'encolure épaisse, la poitrine large, le dos et les reins courts, les membres forts sans être longs, les articulations des jarrets coudées, le pied large sans être plat, la **constitution** athlétique et les formes harmonieuses.

Pour les chevaux de voitures, les procréateurs devront être un peu longs, avoir l'avant-main légère, la tête petite, l'encolure grêle, l'épaule oblique et longue, l'avant-bras et les jambes allongés pour donner une grande puissance aux allures, les pieds petits; les muscles devront être plus fermes, plus denses, pour avoir plus d'énergie de contraction, le tempérament sanguin et nerveux. Il est préférable que les animaux soient à l'âge adulte: 4 à 5 ans pour la jument: 6 ans pour l'étalon, et qu'ils descendent d'ascendants ayant présenté une conformation régulière et rendu de bons et longs services. On reconnaît que la jument est en chaleur aux signes suivants: la vulve se tuméfie, le clitoris turgescit devient apparent et la jument expulse fréquemment un liquide blanchâtre et gluant; elle hennit souvent et manifeste le vif désir de se rapprocher du cheval.

On a quelquefois recours aux aphrodisiaques (cantharides ou graines de chénevis) pour provoquer les chaleurs, mais on arrive la plupart du temps qu'à déterminer de fausses chaleurs qui ne coïncident nullement avec la monte, les saillies faites dans ces conditions sont rarement fécondes.

L'étalon peut faire deux ou trois saillies par jour, mais s'il marque de la fatigue on le met au repos pendant quelque temps, après quoi on le laisse saillir une fois chaque jour. L'étalon donne 50 à 70 produits par saison.

Si la jument est excitable, il faut la fatiguer par une longue course, ou lui pratiquer une légère saignée après la saillie et la soumettre au régime blanc, c'est-à-dire supprimer l'avoine.

Lorsque l'acte est accompli, il faut promener la jument pendant une demi heure, puis la rentrer à l'écurie.

L'étalon est reconduit dans sa stalle ou boxe; il faut le bouchonner si il a chaud et le couvrir; quelque temps après on lui donne une ration: avoine, blé, etc.